



P 1752

ID 4942

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Alain RIPP

Luxembourg, le 14 janvier 2021

Objet : Votre demande de pétition publique 1752 – Toute personne qui se fait vacciner contre le Coronavirus SARS-Cov-2 reçoit après la 2e dose de vaccination un certificat de vaccination qui mentionne la date des 2 vaccinations et le lot du vaccin utilisé sous forme digitale.

Monsieur,

Suite à l'avis négatif de la Commission des Pétitions, réunie le 13 janvier 2021, la Conférence des Présidents a déclaré irrecevable votre demande de pétition publique citée en référence.

La demande de pétition publique 1752 est sans objet dans la mesure où les personnes vaccinées au Luxembourg contre le Covid-19 reçoivent une attestation écrite et digitale y relative.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés